

Diplôme d'ingénieur du CNAM

Spécialité : Construction et aménagement

- **Domaine** : Sciences, technologies, santé
- **Type de formation** : Diplômes d'ingénieur / CMI / CPI
- **Localisation** : Reims
- **Faculté, Ecole, Institut,...** : IUT Reims - Châlons - Charleville
- **Modalités d'enseignement** : Apprentissage
- **Niveau à l'entrée en formation** : niveau III (BTS, DUT)

- **Niveau à la sortie de la formation** : BAC+5
- **ECTS** : 180
- **Durée** : 3 ans
- **Lieu de formation** : Reims
- **RNCP** : 18244

Présentation

Objectif de formation

L'objectif principal est de former des ingénieurs du CNAM dans le domaine du bâtiment et des travaux publics opérationnels dès l'attribution du diplôme par la voie de l'apprentissage.

Résultats attendus de la formation

- Bonne connaissance du fonctionnement de l'entreprise ;
- Forte compétence technique ;
- Organisation et gestion des chantiers ;
- Management des ressources humaines.

Dans ce cadre un ingénieur doit être capable de conduire des projets de construction en phase étude et en phase réalisation :

- Choix, mise en œuvre et contrôle des matériaux adaptés aux normes qualité, aux contraintes économiques et aux démarches de développement durable ;
- Optimisation des procédés de construction ;
- Analyse des risques et vérification des normes de sécurité ;
- Gestion des coûts et planification des interventions de chaque acteur de la construction.

L'ingénieur de la spécialité BTP du CNAM est capable d'effectuer dans le milieu industriel et dans un bureau d'études, un travail très diversifié permettant la prévision et la conception d'installations complexes en respectant une démarche qualité et en tenant compte de l'environnement.

Contenu de la formation

Le diplôme d'Ingénieur du CNAM est un diplôme accrédité par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur).

Les ingénieurs de ce diplôme du CNAM en partenariat avec l'Institut d'Ingénieur des Techniques du Bâtiment et des Travaux Publics (IIT BTP) et le CFA BTP Marne sont formés en 3 années par la voie de l'apprentissage, ce qui leur permet de développer les connaissances dans les domaines techniques du Génie Civil Bâtiment, Aménagement, Environnement, Matériaux. A l'issue de la deuxième année, 3 options sont proposées : Bâtiment, Ingénierie et Travaux Publics.

Cette formation d'ingénieur par alternance, Ingénieur CNAM en partenariat avec l'IIT-BTP en construction et aménagement, a été créée en 1993 et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI). Jusqu'en juin 2017, 504 ingénieurs répartis sur 23 promotions ont été formés, ce qui représente une moyenne de 23 ingénieurs par an.

Le programme pédagogique permet d'effectuer une alternance sur des périodes longues en entreprise (quatre mois consécutifs chaque année), avec une première période en entreprise dès le début de la formation, tout en respectant le calendrier universitaire.

Le recrutement principal s'effectue au niveau bac+2, principalement parmi les titulaires d'un DUT Génie Civil et Développement Durable. Les BTS, ou les prépa ATS ainsi que les Licences dans le domaine du Génie Civil sont aussi acceptées. Des représentants de l'entreprise et des syndicats professionnels sont systématiquement présents dans les différentes instances ou groupes de travail liés à cette formation.

Il est largement fait appel à des vacataires professionnels pour assurer les cours. Depuis la création de cette formation d'ingénieur du CNAM en 1993, les fédérations du bâtiment et des travaux publics font participer les élèves aux différentes manifestations : assemblées générales, coulisses du bâtiment.

Cette formation d'ingénieur du CNAM par la voie de l'apprentissage permet à l'apprenti d'avoir le statut de salarié de l'entreprise tout en étant étudiant au CNAM. L'avantage de l'apprentissage, pour l'apprenti c'est une formation rémunérée, une expérience de terrain assurée et un taux d'insertion très élevé à l'issue de la formation alors que pour l'entreprise c'est l'assurance à terme d'avoir un(e) salarié(e) opérationnel(le), formé(e) aux pratiques et à la culture de l'entreprise.

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

Apprentissage.

Rythme de la formation

Cette formation ouverte en apprentissage, est accessible aux jeunes de moins de 30 ans, avec peu ou sans expérience professionnelle, titulaires d'un DUT, BTS ou équivalent qui ont signé un contrat d'apprentissage de trois ans avec une entreprise dans le domaine du Génie Civil.

Les volumes horaires ont été adaptés au plus juste en fonction du programme pédagogique de 180 crédits pour 30 ECTS par semestre. La formation académique de 1800 heures d'enseignement est répartie sur trois années avec des enseignements de spécialité ; des sciences de l'ingénieur ; des sciences économiques humaines et sociales et de l'anglais.

La formation en entreprise suit généralement une progressivité dans la prise de responsabilité et l'autonomie. Chaque apprenti est suivi, tout au long de sa formation, par un tuteur enseignant et un tuteur entreprise.

En deuxième année, des missions techniques plus complexes intégrant une dimension projet et des éléments économiques lui sont confiées. Enfin en troisième année, l'apprenti est placé dans la situation d'un ingénieur débutant. Les missions confiées lors de la dernière année font souvent l'objet du sujet du mémoire d'ingénieur de l'apprenti qui sera soutenu devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Langue utilisée lors de la formation

fr

Stages et projets tuteurés

6 périodes en entreprise. Projet de Fin d'Etudes (PFE) et voyage d'étude à l'étranger. Possibilité d'effectuer le semestre 5 dans une université étrangère. Dans cette situation l'enseignement académique se substitue à celui de leurs collègues en France. Cette modification du contenu pédagogique reçu s'effectue avec l'accord de l'entreprise d'accueil.

Calendrier universitaire

[Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire](#)

Admission



Niveau à l'entrée en formation

niveau III (BTS, DUT)

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

- Accès sur dossier, tests nationaux et entretien de motivation.

[Pour plus d'information sur les modalités de candidature](#)

Conditions spécifiques et prérequis

Prérequis obligatoires :

Être titulaire d'un diplôme bac+2 (BTS, DUT, Licence L2 validée...) scientifique ou technique ou d'un bac+3 (licence, prépa ATS) dans le domaine du génie civil. Avoir moins de 30 ans, satisfaire aux tests et entretiens et avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Prérequis recommandés :

-

Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Poursuite d'études

A l'issue de l'obtention de ce diplôme d'ingénieur du CNAM, le diplômé ayant l'équivalence d'un master a la possibilité de poursuivre en doctorat s'il le souhaite. Les enseignants chercheurs intervenant dans cette formation effectuent leur recherche dans les laboratoires de recherche de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (GRESPI, ...) dont les activités couvrent un large domaine des sciences pour l'ingénieur comme le Génie Civil et la Mécanique (section 60 et 62 du CNU).

Débouchés

Conception des projets (ingénieurs d'études) ; Estimation des coûts (ingénieurs commerciaux) ; Préparation du chantier (ingénieurs méthodes) ; Gestion du chantier (ingénieurs travaux) ; organismes de contrôle (ingénieurs contrôle). La formation doit lui permettre de pouvoir cumuler plusieurs fonctions et/ou avoir une fonction particulière comme dans les domaines de la qualité, la sécurité et de l'environnement. Les fonctions évoluent au cours de la carrière et les métiers visés sont pour 70% dans le domaine de la production, l'exploitation, la maintenance, les essais, et la qualité. Le travail chez les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre se rapproche du management de projet et représente 15%.

Insertion professionnelle :

- Devenir à 6 mois

[Résultats par diplôme](#)

- Insertion professionnelle à 30 mois

[Résultats par diplôme](#)

Infos pratiques

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

[Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants \(SAE\)](#)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

[Coordonnées des scolarités de l'URCA](#)

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- [La formation continue](#)
- [L'insertion professionnelle](#)
- [La Validation des acquis](#)

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

[Direction des Relations Extérieures et du Développement International \(DREDI\)](#)

[Partir à l'étranger](#)

Lien vers les associations étudiantes :

[Associations étudiantes](#)

Sous réserve de modifications et d'ouverture

Contact

Coordonnées de l'organisme

- CNAM de Reims
rue des Crayères - BP 1034 51687 Reims Cedex 2
- <https://www.cnam-grandest.fr/>

Accueil

- CNAM FIP BTP
rue des Crayères - BP 1034 51687 Reims Cedex 2
- [0326368000](tel:0326368000)
- reims@cnam-grandest.fr

Référent pédagogique - Monsieur Mohammed LACHI

- URCA
- [0326913170](tel:0326913170)
- mohammed.lachi@univ-reims.fr

Référent pédagogique - Madame Laurent MOREAU

-
- [0326368018](tel:0326368018)
- laurent.moreau@lecnam.net

Sous réserve de modifications et d'ouverture